

Filière de promotion des Techniciens de l'Environnement : Le ministre a entendu et tranche!

Fin 2016 et sans aucune concertation, le Ministère de l'Ecologie avait décidé que dorénavant les promotions en catégorie A des Techniciens de l'Environnement se feraient dans le corps des ITPE.

Le SNE-FSU avait fortement réagi à cette annonce en comité technique ministériel (CTM) ([voir flash info du 24 mars 2017](#)), puis en écrivant à Mme POMPILI pour dénoncer une décision prise sans aucune réflexion, ni sur les missions exercées par les agents ni sur l'évolution du corps d'accueil ([voir ici](#)).

Début juillet, le SNE a réitéré son analyse lors de l'entrevue avec notre nouveau ministre Nicolas HULOT. Notre propos a visiblement été entendu puisque par courrier du 24 août 2017 ([voir ici](#)) le ministre annonce le retrait de cette mesure et la convocation d'un CTM le 11 septembre prochain pour l'entériner.

Gageons que ce retrait soit la marque d'une prise de conscience par notre ministère de l'urgence à traiter le problème de la filière métiers « Environnement » dans sa globalité.

Lors de son congrès de mai 2017, le SNE-FSU a voté une [motion d'actualité](#) qui repose sa revendication d'une filière complète de fonctionnaires de l'environnement rappelant les exigences de reconnaissance du niveau des missions exercées - et donc de revalorisation catégorielle des corps en conséquence - et de garanties de recrutement pérenne.

C'est notre mandat et l'objectif que nous porterons

au CTM le 11 septembre prochain

